



# **FICHE N°7**

## **Gestion de la contestation**

La C.R.A. reste souscrite en permanence au respect des règles et au respect de ses officiels de match. Cette constante pousse le corps arbitral à rester particulièrement vigilant sur la protection et sur le respect de son image auprès des acteurs du jeu, joueurs et entraîneurs.

L'arbitre et l'arbitre assistant devront rester très vigilants sur tout élément ou tout comportement (pouvant être parfois anecdotiques) qui pourrait mettre en cause durant la rencontre de près ou de loin l'autorité de l'arbitre : un geste, une attitude, une réaction.

La réactivité de l'arbitre doit être immédiate et garante du management des joueurs de la première à la dernière seconde de la rencontre.

## Entre gestion de la CONTESTATION et de la FRUSTRATION

L'arbitre avec ses arbitres assistants devront à tout moment hiérarchiser les différentes réactions des acteurs avec discernement et maîtrise émotionnelle. Cette maîtrise permettra de démontrer une cohérence dans la protection de l'autorité des officiels qui est INDISPENSABLE au déroulement d'une rencontre.

### **ENTRE FRUSTRATION ET CONTESTATION, TOUT SERA L'ENJEU D'UN MANAGEMENT ACCEPTÉ ET COMPRIS DE TOUS.**

En accord avec les lois du jeu et les préconisations de la CRA, tout joueur ou entraîneur qui expose clairement un mécontentement envers un officiel par paroles ou par gestes devra être A MINIMA rappelé à l'ordre, ou averti.

La qualité de discernement d'un arbitre lui permettra de définir à quel moment la FRUSTRATION fait place à une CONTESTATION répréhensible et **sanctionnable d'un avertissement ou d'un carton blanc selon le contexte sportif de la rencontre:**

- Un joueur qui par un mouvement, une course, vient avec véhémence protester contre une décision de l'arbitre ou de l'arbitre assistant,
- Un ou plusieurs joueurs qui viennent entourer et interpeller de manière véhémente un officiel après une décision,
- Un joueur ou un officiel d'équipe qui de manière visible demande par un geste clair à l'arbitre, une sanction disciplinaire pour un adversaire

Joueur venant avec véhémence protester une décision



Joueur contestant une décision, qui vient de sa position en courant vers l'arbitre avec véhémence



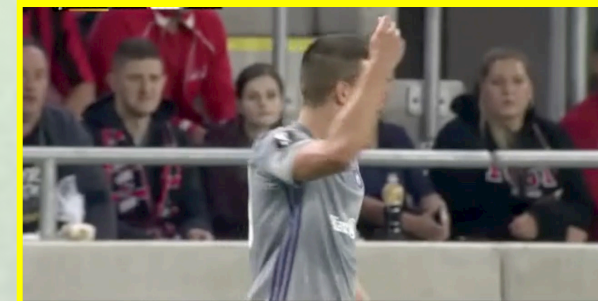
Un ou plusieurs joueurs entourant un arbitre



Joueur contestant avec véhémence aux yeux de tous



Joueur réclamant de manière ostentatoire une sanction disciplinaire pour un adversaire



Pour l'image du football, l'arbitre devra conserver en permanence le contrôle du respect de son autorité.

**Car sans autorité, pas de crédibilité, pas de sérénité sur le terrain.**

Ce respect ne pourra se réaliser qu'avec une personnalité à la fois naturelle et déterminée lors de certains moments de la rencontre. Cette personnalité se renforcera par une gestuelle équilibrée, une posture ferme (position de la tête, des bras et corps), regard persuasif.



La gestion d'une contestation devra toujours se faire en bonne intelligence en ayant à l'esprit que la sanction disciplinaire doit être attendue de tous. L'arbitre ne fermera pas non plus les yeux sur une frustration systématique lors de prise de décision. La frustration reste une forme de contestation latente.

**Savoir desamorcer une frustration par une approche humaine et un sens du management est une vraie qualité attendue.**

# Fin de la Fiche N°7

## Gestion de la contestation